



Licence professionnelle Microcircuits, cartes et applications

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Microcircuits, cartes et applications. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039293

HAL Id: hceres-02039293

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039293>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002082

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Microcircuits, cartes et applications

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Automatique et informatique industrielle - Microcircuits, cartes et application » a pour objectif la formation de cadres intermédiaires à la spécification, la conception, la programmation et la gestion de microcircuits incorporés dans des objets mobiles. Cette formation est bien positionnée dans son environnement régional et s'inscrit dans un pôle de compétitivité « transactions électroniques sécurisées » (TES) lui permettant une évolution et une projection sur des métiers d'avenir. Ce cursus est accessible aux titulaires de cinq DUT et deux licences de l'UFR de Sciences.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	75 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) enquête nationale - enquête interne 2009	100 % - 60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle répond aux besoins industriels en matière de ressources, et l'implication des professionnels dans la formation est un gage de positionnement adapté. Il convient de valoriser la formation en l'articulant avec l'offre générale de l'UCBN afin de rendre fonctionnelle la passerelle L2/Licence professionnelle. Le cursus est accessible à différents publics mais sans dispositifs dédiés pour les mises à niveau, en particulier pour les L2. Le pilotage de la formation est effectué par l'équipe enseignante de l'IUT de Caen et le partenariat professionnel se concrétise par les actions de formations mais également le soutien au développement de la licence professionnelle en termes de matériel disponible (offre de logiciel, cartes, lecteurs...). L'insertion professionnelle est satisfaisante comme le souligne le taux moyen de 80 %, assorti d'une faible durée de recherche d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle diminue mais correspond encore à 60 % en 2009, alors que la poursuite d'études augmente, 30 % en 2009. L'établissement développe une stratégie d'ouverture vers d'autres publics avec un accès par la voie de l'alternance et avec l'objectif d'augmenter les effectifs.



- Points forts :
 - Les partenariats professionnels.
 - L'insertion professionnelle.
 - Le suivi des diplômes.

- Points faibles :
 - Des effectifs en baisse.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'UCB doit veiller à limiter le taux d'abandon et de poursuite d'études (environ 30 %). Elle pourrait trouver une réponse dans la mise en œuvre d'un outil de pilotage de la formation à partir de l'appropriation de la démarche d'auto-évaluation. Il est recommandé à l'établissement de diversifier les actions du partenariat professionnel en mettant en place un conseil de perfectionnement dans le but d'avoir une stratégie de recrutement partagée, destinée à améliorer la détection des étudiants s'inscrivant dans un projet d'insertion professionnelle immédiat.